

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉUNI EN FORMATION PLÉNIÈRE,
EN SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2021

DÉLIBÉRATION CA-2021-78

Approuvant le mandat accordé à Monsieur le Président de l'Université pour l'accomplissement de tout acte juridique dans le cadre de l'acquisition des bâtiments clocher et trapèze du Domaine Chérioux

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 16 octobre 2020 ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration du 7 septembre 2018 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration du 27 novembre 2020 approuvant l'achat du pavillon au clocher et du bâtiment 2A de la ZAC départementale Chérioux ;

Considérant que le Conseil d'administration a approuvé par sa délibération en date du 27 novembre 2020 l'achat du pavillon au clocher et du bâtiment 2A de la ZAC départementale Chérioux ;

Considérant que l'objectif est de créer un pôle Emploi-Formation-Recherche tout en préservant les qualités paysagères, environnementales et architecturales du site ;

Considérant que l'Université souhaite l'implantation d'un établissement de formation au sein de la ZAC départementale de Chérioux ;

Considérant qu'afin de pouvoir finaliser la vente, un mandat doit être accordé à Monsieur le Président de l'Université dans l'accomplissement de tout acte juridique pour l'acquisition des bâtiments clocher et trapèze du Domaine Chérioux


Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), réuni le 26 novembre 2021 en formation plénière, à l'unanimité des 27 membres présents ou représentés :

ARTICLE UNIQUE :

APPROUVE le mandat accordé à Monsieur le Président de l'Université pour l'accomplissement de tout acte juridique dans le cadre de l'acquisition des bâtiments clocher et trapèze du Domaine Chérioux.

Fait à Créteil, le 26 novembre 2021

Le Vice-Président
du Conseil d'administration


Amilcar BERNARDINO

Le Président de l'Université


Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ